



**BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 5 JUILLET 2022 À 18H00,**

Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Thibaut GUIGUE	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Nicolas MERCAT	
LE BOURGET DU LAC	Edouard SIMONIAN	
BRISON-SAINT-INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Bruno MORIN	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Danièle BEAUX-SPEYSER	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND	
GRESY-SUR-AIX	Florian MAITRE	
MERY	Nathalie FONTAINE	Départ avant la 1 ^{ère} délibération
LE MONTCEL	Antoine HUYNH	
MOUXY	Laurent FILIPPI	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	Pouvoir de Brigitte TOUGNE- PICAZO
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	Départ après la 12 ^{ème} délibération
SAINT OURS	Louis ALLARD	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Gérard DILLENSCHNEIDER	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	Départ avant la 1 ^{ère} délibération
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS Marie-Pierre MONTORO-SADOUX

Autres présents non votants :

Frédéric GIMOND	Directeur général des services
Laurent LAVASSIERE	Directeur général adjoint des services
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique et des assemblées
Eline QUAY-THEVENON	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 juin 2022 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 17 projets de délibérations. Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 24 présents et 25 votants (présents et représentés).

Florian MAITRE est désigné secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 4 Année : 2022
Exécutoire le : 12 JUIL. 2022
Publiée le : 12 JUIL. 2022
Visée le : 12 JUIL. 2022

MARCHES PUBLICS

Marché n°2022-016 : Renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable avec pose d'un poste de relevage des eaux usées Rue de la Gare sur la commune de Chindrieux - Tranche 1 - Attribution

Monsieur le Président rappelle le projet de renouvellement du réseau d'assainissement et du réseau d'eau potable, rue de la gare sur la commune de Chindrieux, qui seront réalisés avant le projet d'aménagement de mobilité douce envisagé.

Le réseau d'assainissement date d'environ 30 ans. Il est à très faible pente et fait aujourd'hui l'objet d'interventions récurrentes d'entretien (l'exploitant étant VEOLIA). La profondeur est d'environ 2m. Dans le cadre de cette opération, est prévue la mise en place d'un poste de relevage.

S'agissant du réseau d'eau potable existant, celui-ci est vétuste et de faible diamètre. L'objectif est donc de renouveler le réseau en augmentant le diamètre pour avoir des possibilités ultérieures de défense incendie et d'assurer une distribution optimale aux usagers.

Monsieur le Président rappelle que le cabinet INFRAROUTE est Maître d'œuvre sur cette opération et que ce marché n° 2022-016 est alloté de la façon suivante :

- Lot n°1 (estimation DCE à 493 420,53 € H.T) : GENIE CIVIL RESEAUX EAUX USEES ET EAU POTABLE ;
- Lot n°2 (estimation DCE à 219 114 € H.T) : GENIE CIVIL ET POSTE DE REFOULEMENT EN LIGNE.

La date de remise des plis a été fixée au vendredi 3 juin 2022 à 10h au plus tard. Au total 4 offres ont été reçues pour le lot n° 1 et 4 offres pour le lot n° 2.

Au vu des critères d'attribution (60 % prix et 40% valeur technique) et du classement des offres, la commission des procédures adaptées réunie le 21 juin 2022 propose de retenir :

- L'offre du groupement SASSI BTP (mandataire) / SPIE BATIGNOLLES pour un montant de 425 657,60 € HT pour le lot n°1 (- 13.73 % par rapport à l'estimatif),
- L'offre de l'entreprise MUTTONI pour un montant de 151 344,50 € H.T pour le lot n°2 (-20.89 % par rapport à l'estimatif).

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits Grand Lac sont ouverts sur les budgets 2022 : Assainissement : OP 234 / AEP : 25/13.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec les entreprises indiquées.

Aix-les-Bains, le 5 juillet 2022

Le Président,
Renald BERETTI

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 24
- Présents et représentés : 25
- Votants : 25
- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n.2022-016 : Renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable avec pose d'un poste de relevage des eaux usées Rue de la Gare sur la commune de Chindrieux - Tranche 1 - Attribution

Date de transmission de l'acte : 12/07/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 12/07/2022

Numéro de l'acte : d4227 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20220705-d4227-DE

Date de décision : 05/07/2022

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

- 1. Commande Publique
- 1.1. Marchés publics
- 1.1.1. Délibérations
- 1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)